

Conseil d'établissement 2018-2019



Date : Le 29 avril 2019

Heure : 19 h

Endroit : École Vents-et-Marées de Cacouna

Présents : Cynthia Parent, Patrick Gagnon, Nathalie Dubé, Mélanie Marquis, Valérie Beaulieu, Sophie Gagnon, Marie-Josée D'Amours, Pascale Gendron, Sylvie Bouchard, Jessica Fortier, Nadine Thériault, Angélique Lainey, Yves Ouellet

Bonne(s) nouvelle(s) :

- 1) Notre organisation scolaire pour 2019-2020 est celle souhaitée.
- 2) Déjà plus de 3 000 \$ amassés grâce au marathon de lecture organisé à l'école Desbiens.
- 3) La retraite d'une Super enseignante à l'école Desbiens. En effet, Mme Josée Lavoie quittera notre école le 30 juin 2019.
- 4) Nous avons terminé l'achat de stores pour toutes les classes des 2 écoles.
- 5) Nous avons une belle qualité de nos activités parascolaires. Nos intervenants sont supers!

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil et vérification du quorum	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault QUE l'ordre du jour soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-04-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} avril 2019</p>	<p>Lecture Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE le procès-verbal du 1^{er} avril 2019 soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-04-002]</p>	<p><i>Mme Angélique mettra le procès-verbal sur le site Internet de l'école.</i></p>
<p>4. Feuilles des dépenses (kilométrage et gardiennage)</p>	<p>Les membres mentionnent ne pas avoir besoin de remplir ces feuilles de dépenses.</p>	
<p>5. Organisation scolaire 2019-2020 -ISME St-Arsène 7 et Cacouna 3 -20 minutes de récréation AM et PM</p>	<p>M. Yves confirme aux membres qu'il y aura 7 enseignantes au primaire et 1 enseignante au préscolaire à Saint-Arsène. Pour ce qui est de Cacouna, il y aura 6 enseignantes au primaire et 2 enseignantes au préscolaire.</p> <p>Notre ISME a changé pour Saint-Arsène. Une demande d'agrandissement de l'école a été déposée afin de pouvoir accueillir un groupe de maternelle 4 ans à court terme.</p> <p>Le gouvernement a confirmé que des récréations de 20 minutes seront obligatoires dans toutes les écoles du Québec à partir de l'année scolaire 2019-2020. M. Yves informe les membres que la grille-horaire devra être modifiée à Saint-Arsène, mais qu'à Cacouna, les récréations sont déjà de plus de 20 minutes.</p>	
<p>6. Budget : Mise à jour des interventions pour nos élèves et pour la commission scolaire</p>	<p>M. Yves informe les membres des travaux qui seront réalisés cet été à l'école de Saint-Arsène. La toiture et le drainage autour de l'école sera refait en neuf. Il y aura aussi l'ajout d'un lignage dans le stationnement.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7. Dérangements pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Camp Richelieu Vive La Joie -Sortie blanche de St-Arsène (projet b) -Sortie piscine -Défi Everest septembre 2019 pour 3^e cycle 	<p>M. Yves informe les membres des dérangements pédagogiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 7 juin prochain, les élèves de la maternelle 5 ans à la 6^e année des 2 écoles se rendront au Camp Richelieu Vive La Joie de St-Modeste pour leur voyage de fin d'année. - Afin de remplacer la sortie blanche pour l'école de Saint-Arsène qui a été annulée en février dernier, chaque groupe d'élèves vivront l'activité du planétarium ce vendredi 3 mai, avec Aster. - M. Yves demande aux membres s'ils sont d'accord à ce que la sortie piscine avec les maternelles 5 ans des 2 écoles soit de façon récurrente à chaque année. Il s'agit de faire 3 sorties à la piscine en début et en fin d'année scolaire. Les membres sont d'accord. - Afin de promouvoir les saines habitudes de vie et ne pas se laisser décourager par un obstacle, nous irons encore une fois monter la Côte St-Pierre en septembre prochain avec les élèves du 3^e cycle. Le tout en lien avec le Défi Everest. 	<p><i>Au CÉ de juin, discuter pour faire une équipe pour le Défi Everest.</i></p>
<p>8. Spectacle de cirque le 20 juin, 19 h</p> <ul style="list-style-type: none"> -18 juin pratique -19 juin répétition générale -20 juin PM, congé pour les élèves -21 juin, congé pour les élèves et le personnel 	<p>M. Yves nous informe que le 18 juin, il y aura une pratique au Centre Culturel Berger selon l'horaire que Gino et Alain auront préparé. Le 19 juin, ce sera la répétition générale, c'est-à-dire que nous pratiquerons le spectacle complet. Le 20 juin en avant-midi, le spectacle sera présenté aux écoles de la ville. Les élèves auront donc congé en après-midi. Pour ce qui est du 21 juin, ce sera congé pour tous! Les élèves ayant reçu le 25 h d'enseignement en 4 jours.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>9. Normes et modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> -59% et note de passage -Remise des bulletins (19 juin, sac à dos) -Précisions concernant les épreuves de fin de cycle 2019 -Classement et passage des élèves 	<p>M. Yves mentionne aux membres que l'enseignant a toujours la responsabilité de porter son jugement avant d'inscrire les résultats des élèves sur les bulletins.</p> <p>Si tout va bien, les bulletins seront remis aux élèves le 19 juin, sinon le lendemain ou par la poste.</p> <p>Les élèves en fin de cycle doivent vraiment respecter le calendrier des épreuves de fin d'année. Pour ce qui est des 1^{re}, 3^e et 5^e année, ils peuvent déroger un peu de ce calendrier.</p> <p>Les enseignantes de 6^e année des 2 écoles sont allées rencontrer la direction de l'école secondaire pour le pré classement des élèves. Une 2^e rencontre est prévue en juin pour vérifier si les notes des élèves se sont maintenues. Si non, un reclassement de ces élèves sera prévu. À noter que toutes les évaluations seront transférées à l'école secondaire, que ce soit en orthophonie, ergothérapie, psychologie, etc.</p>	
<p>10. Politique relative à la civilité au travail</p>	<p>M. Yves montre aux membres comment aller rechercher toutes les politiques sur le site de la Commission scolaire.</p> <p>Il explique qu'en gros, ce qui est inscrit dans cette politique, c'est comment nous devons nous comporter entre adultes à l'école. Nous devons toujours agir respectueusement. Le but est que tout le monde soit bien dans son milieu de travail.</p>	
<p>11. Politique aux drogues, aux médicaments et à l'alcool</p>	<p>M. Yves nous informe que cette politique a été révisée en lien avec la légalisation du cannabis. En bref, celle-ci nous informe que le personnel des écoles n'a pas le droit de consommer lors de son temps de travail.</p> <p>Cette politique explique aussi le fait que la direction de l'école est imputable de ce qui se passe, partout où elle est avec ses employés.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>12. Service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renouvellement des inscriptions pour 19-20 et inscription le 14-15 mai -Stagiaire -Mois de l'activité physique et de la santé 	<p>Mme Sylvie Bouchard explique les inscriptions 2019-2020. Les parents devront venir inscrire leur enfant lors des 2 dates proposées et les nouveaux élèves recevront l'invitation par la poste.</p> <p>Elle sera à Cacouna le 15 mai, de 15 h 30 à 18 h, et elle sera à St-Arsène le 14 mai, de 15 h 30 à 18 h pour faire les inscriptions.</p> <p>Elle nous informe également que le stage de sa stagiaire, Mme Pascale Gendron, se termine cette semaine. Bonne nouvelle, celle-ci a tellement adoré notre milieu qu'elle s'est inscrite en enseignement à Lévis pour la prochaine session.</p> <p>Comme mai est le mois de l'activité physique, des collations santé seront distribuées aux enfants au cours du mois.</p>	
<p>13. Petit matériel 2019-2020 présentation (annexe)</p>	<p>Les membres ont tous reçu les listes du petit matériel pour 2019-2020 par courriel avant la rencontre. M. Yves explique aux membres que nous avons enlevé les boîtes de papier mouchoirs et les calculatrices sur les listes du petit matériel. Les parents pourront fournir à leur enfant le matériel mentionné ci-haut, mais celui-ci sera également à la disposition de l'élève à l'école.</p> <p>M. Yves nous informe qu'il fera l'achat d'une trentaine de calculatrices pour les classes. Les membres sont d'accord.</p>	
<p>14. Cahiers d'activités 2019-2020 présentation (annexe)</p>	<p>M. Yves présente les frais pour les cahiers d'activités et explique pourquoi le matériel de certaines classes est plus élevé que d'autres.</p> <p>Les membres acceptent les frais pour les cahiers d'activités de 2019-2020.</p>	
<p>15. Calendrier scolaire 2019-2020 présentation (annexe)</p>	<p>M. Yves présente le calendrier scolaire officiel pour 2019-2020. Cette année, celui-ci est différent du secondaire pour une date seulement. Il s'agit du 29 mai qui sera une journée pédagogique pour le primaire. Les enseignants pourront donc effectuer la correction d'examens lors de cette journée.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
16. Modèle plan d'intervention commission scolaire	Un modèle de plan d'intervention sera proposé aux écoles afin que nous ayons tous le même. Ce sera plus facile pour le personnel de l'école secondaire de recevoir un modèle de plan d'intervention seulement. À noter que celui-ci n'est pas obligatoire. Nous pouvons quand même continuer d'utiliser notre modèle.	
17. Orientation lorsqu'un enfant manque l'autobus et pour les sorties de route	<p>M. Yves explique la procédure mise en place et mentionne que ce document a été remis à chaque titulaire et qu'il est affiché au secrétariat et dans la salle du personnel.</p> <p>Pour ce qui est de la procédure à suivre lors d'une sortie de route, une politique sera écrite et publiée l'an prochain.</p>	
18. Adoption des budgets 2019-2020 en juin	M. Yves nous informe qu'il recevra les chiffres officiels en juin.	<i>Nous accepterons ces budgets à la dernière rencontre.</i>
19. Comité ÉHDAA	Un portrait de tous les élèves des 2 écoles a été fait. Une 2 ^e rencontre SUPER est prévue en juin pour les mettre à jour. Par la suite, nous donnons ces portraits aux enseignantes qui accueilleront les élèves l'année prochaine afin de mieux les guider.	
20. Comité de parents	<p>Mme Valérie Beaulieu nous parle des gros points de la rencontre du 2 avril dernier.</p> <p>Elle nous mentionne qu'un guide concernant la reprise d'une année scolaire est en préparation afin que tout le monde puisse évaluer un élève de la même façon.</p> <p>En 2018-2019, on rapporte que 61 dossiers d'élèves avec un plan d'intervention ont doublé.</p> <p>Elle nous informe également que le mandat de M. Guy Robitaille, protecteur de l'élève, a été renouvelé.</p> <p>Le Congrès de la Fondation des comités de parents se déroulera à Boucherville cette année.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
21. Suivi avec les municipalités pour l'infiltration d'eau à St-Arsène	<p>M. Yves informe les membres que mardi dernier, lors du retour du congé de Pâques, il y avait un minimum de 2 pouces d'eau dans le vestiaire et le service de garde de l'école de Saint-Arsène. Comme c'était de l'eau propre, nous avons pu garder l'école ouverte, car il n'y avait pas de danger pour les élèves et le personnel.</p> <p>Il s'agirait du pluvial qui a été écrasé ou bien non raccordé suite à la construction de la bâtisse de la municipalité. Un creusage sera bientôt fait pour bien constater ce qui s'est passé. Pour l'instant, une pompe est installée et envoie l'eau 100 pieds plus loin de l'école.</p>	
22. Correspondance	Remise du cahier « Évaluer pour que ça compte vraiment » à notre présidente, reçu à l'école en mars.	
23. Questions de l'assemblée	Aucune.	
24. Date du prochain conseil d'établissement	Le 27 mai, à l'école Desbiens.	
25. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Fortier QUE l'assemblée soit levée à 20 h 35.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-04-003]</p>	

Cynthia Parent, présidente

Yves Ouellet, directeur